



Bulletin Officiel

N° 4780 Mercredi 28 Janvier 2015

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS

INTILAQ FOR EXCELLENCE	2
INTILAQ FOR GROWTH	3

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES

UBCI – AGO -	4
LA SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCE LLOYD TUNISIEN - AGE -	5

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTIELS

SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT – STEQ -	6
--	---

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE « ATTIJARI LEASING 2015-1 »	7-11
---	------

COURBE DES TAUX

12

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

13-14

ANNEXE I

SITUATION TRIMESTIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2014

- ATTIJARI PLACEMENTS SICAV
- ATTIJARI VALEURS SICAV

AVIS DES SOCIETES

DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS

IntilaQ for Excellence

Fonds Commun de Placement à Risque bénéficiant d'une procédure allégée régi par le Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.

Agrément du CMF N° 56-2014 du 11 décembre 2014

FIDELIUM FINANCE porte à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques des parts de « IntilaQ for Excellence » est prévu pour le mercredi **28 janvier 2015**.

« IntilaQ For Excellence » présente les caractéristiques suivantes :

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Dénomination :	IntilaQ for Excellence
Siège social :	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis
Forme juridique :	Fonds Commun de Placement à Risque bénéficiant d'une procédure allégée
Durée :	8 ans à compter de la date de signature du premier bulletin de souscription, éventuellement prorogée d'un maximum de deux périodes d'un an chacune.
Visa :	Visa n°15-0889 du 23 janvier 2015
Législation applicable :	Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.
Montant du fonds :	22 500 000 dinars divisé en 2 250 parts de 10 000 dinars chacune.
Date d'agrément :	11 décembre 2014
Promoteurs :	FIDELIUM FINANCE et AMEN BANK
Gestionnaire :	FIDELIUM FINANCE
Dépositaire :	AMEN BANK
Distributeur :	FIDELIUM FINANCE

Pour plus d'informations sur « IntilaQ for Excellence », un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier, en date du 23 janvier 2015, est mis à la disposition du public auprès de tous les guichets habilités à recueillir les souscriptions.

AVIS DES SOCIETES

DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS**IntilaQ For Growth**

Fonds Commun de Placement à Risque bénéficiant d'une procédure allégée régi par le Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.
Agrément du CMF N° 57-2014 du 11 décembre 2014

UNITED GULF FINANCIAL SERVICES North Africa (UGFS-NA) porte à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques des parts de « IntilaQ For Growth » a commencé le **23 janvier 2015**.

« IntilaQ For Growth » présente les caractéristiques suivantes :

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Dénomination :	IntilaQ For Growth
Siège social :	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
Forme juridique :	Fonds Commun de Placement à Risque bénéficiant d'une procédure allégée
Durée :	8 ans à compter de la date de signature du premier bulletin de souscription, éventuellement prorogée d'un maximum de deux périodes d'un an chacune.
Visa :	Visa n°15-0888 du 23 janvier 2015
Objet Social :	La participation, pour le compte de porteurs de parts et en vue de sa rétrocession, au renforcement des opportunités d'investissement et des fonds propres des entreprises qui réalisent les projets prévus à l'article 21 de la loi n° 88-92 du 2 août 1988, relative aux sociétés d'investissement, telle que modifiée et complétée par les textes subséquents.
Législation applicable :	Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.
Montant du fonds :	22 500 000 dinars divisé en 2 250 parts de 10 000 dinars chacune.
Date d'agrément :	11 décembre 2014
Promoteurs :	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES North Africa (UGFS-NA) et AMEN BANK
Gestionnaire :	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES North Africa (UGFS-NA)
Dépositaire :	AMEN BANK
Distributeur :	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES North Africa (UGFS-NA)

Pour plus d'informations sur « IntilaQ For Growth », un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier, en date du 23 janvier 2015, est mis à la disposition du public auprès de tous les guichets habilités à recueillir les souscriptions.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

Siège Social : 139 Avenue de la Liberté – Tunis

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de l'UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE sont conviés à 9 heures en Assemblée Générale Ordinaire le Jeudi 5 février 2015 à l'hôtel Regency -Gammarth, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Ratification des modes et délais de convocation de la présente AGO.
- 2- Lecture et approbation du Rapport annuel du Conseil d'Administration sur la gestion de la banque et du groupe UBCI au titre de l'Exercice 2013.
- 3- Lecture du Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2013.
- 4- Lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes et approbation des conventions et opérations réglementées régies par les dispositions des articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales ainsi que l'article 29 de la loi n°2001-65.
- 5- Approbation des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2013 et quitus aux Administrateurs.
- 6- Transfert de réserves facultatives à prélever sur la réserve « à régime spécial » et représentant la partie de cette réserve devenue disponible.
- 7- Affectation dans le compte « réserves facultatives » du montant représentant le solde du compte modification comptable au 31/12/2013.
- 8- Affectation des résultats de l'exercice 2013.
- 9- Fixation du montant des jetons de présence pour les Administrateurs.
- 10- Fixation du montant des jetons de présence pour les membres du comité permanent d'audit interne, du comité des risques et du comité exécutif de crédit.
- 11- Renouvellement du mandat de deux Administrateurs .
- 12- Ratification de la cooptation de trois nouveaux Administrateurs.
- 13- Information de l'AGO des fonctions de responsabilité occupées dans d'autres sociétés par les membres du Conseil d'Administration conformément aux dispositions de l'article 192 du Code des Sociétés Commerciales

Les documents relatifs à l'assemblée générale seront à votre disposition au niveau de la Direction de la Stratégie et Développement au siège de la Banque sis au 139 avenue de la Liberté 1002- Tunis.

Important : pour pouvoir assister aux réunions de l'Assemblée Générale, tout actionnaire doit détenir au moins 10 actions.

Le Conseil d'Administration

AVIS DES SOCIETES

Assemblée Générale Extraordinaire

**La Société Tunisienne d'Assurance "Lloyd Tunisien" SA
Siège social : Avenue Tahar Haddad, Immeuble Lloyd
Les Berges du Lac, 1053 Tunis**

La Société Tunisienne d'Assurance "Lloyd Tunisien" informe ses actionnaires qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire pour le Jeudi 05 Février 2015 à 15h, au siège social : Immeuble Lloyd Tunisien, AV Tahar Haddad les Berges du Lac, Tunis , afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Approbation de l'augmentation du capital social de 35 millions de dinars.
- 2- Modification corrélative de l'article 8 des statuts.
- 3- Pouvoirs au conseil d'administration.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT -STEQ-
Siège Social : 8, rue 8601, Z.I Charguia I BP N°746 – 1080 Tunis

La société Tunisienne d'Equipelement – STEQ – publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2014.

SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT						
INDICATEURS D'ACTIVITE - 4ème TRIMESTRE 2014						
NATURE DE L'INDICATEUR	UNITE	4ème TRIMESTRE		Du 01/01 au 31/12		EXERCICE
		2014(*)	2013	2014(*)	2013	2013
REVENUS (H.T)	Dinar	10 974 65	10 736 274	44 245 659	39 385 787	39 385 787
COUT D'ACHAT MSES VENDUES (1)	Dinar	8 653 359	8 557 856	34 716 580	30 493 727	30 493 727
CHARGES FINANCIERES (2)	Dinar	677 376	777 395	2 430 908	3 047 878	3 047 878
PRODUITS FINANCIERS	Dinar	137 015	28 368	244 187	51 974	51 974
TRESORERIE NETTE (3)	Dinar	635 414	2 906 546	-1 295 456	675 335	675 335
DELAI MOYEN REGL. FOURNISSEURS	Jours			76	92	92
NOMBRE DE POINTS DE VENTE		-	-	1	1	1
SURFACE TOTALE DE VENTE	m ²	-	-	1 600	1 600	1 600
MASSE SALARIALE (4)	Dinar	920 745	740 153	2 926 817	2 484 511	2 484 511
EFFECTIF MOYEN (5)	Agent	+10	-1	142	119	119

NB :

(*) Les indicateurs du 4ème trimestre 2014, à caractère comptable, sont provisoires (en attente d'un arrêt définitif avant certification)

(1) : Coût des ventes.

(2) : Charges financières = Charges d'intérêts + Pertes de change - Gains de change.

Les provisions pour dépréciation financière des titres de participation, comptabilisées au niveau des charges financières nette, n'ont pas été prises en compte au niveau de cette rubrique.

(3) : Masse salariale = Charges de personnel - Provisions primes annuelles d'intéressement - Valorisation congés - Assurance Groupe.

(4) : Variation par rapport au trimestre précédent.

Commentaires & faits saillants :

- Une augmentation de 12% du Chiffre d'Affaires a été enregistrée au titre de l'année 2014 comparativement à 2013

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre 2014 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2015 ainsi que des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2015 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 avril 2015. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Cet avis annule et remplace ceux publiés aux Bulletins Officiels du CMF en date des 15/01/2015, 16/01/2015, 19/01/2015 et 20/01/2015

Emprunt Obligatoire «Attijari Leasing 2015-1»

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire de Attijari Leasing réunie le **27 mai 2014** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires dans la limite de 60 millions de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal de 1 an, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions de leurs émissions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration de Attijari Leasing réuni le **17 décembre 2014** a décidé d'émettre un emprunt obligataire et a délégué au Directeur Général les pouvoirs pour fixer les conditions définitives dudit emprunt.

A cet effet, le Directeur Général de Attijari Leasing a fixé les conditions d'émission du présent emprunt obligataire « Attijari Leasing 2015-1 » comme suit :

- Montant de l'emprunt : 20 millions de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 millions de dinars;
- Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,60% ;
- Catégorie B : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,80% ;
- Catégorie C : d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,30%.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à 20 000 000 de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 de dinars, divisé en 200 000 obligations susceptibles d'être portées à un maximum de 300 000 obligations de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **29 janvier 2015** et clôturées au plus tard le **22 avril 2015**. Ils peuvent être clôturés sans préavis dès que le montant de l'émission (30 000 000 de dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **22 avril 2015**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

- Suite -

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **22 avril 2015**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **29 avril 2015** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture des souscriptions

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du 29 janvier 2015 auprès de Attijari Leasing, sise à Rue du Lac d'Annecy -1053 les Berges du lac.

But de l'émission

Cet emprunt obligataire rentre dans le cadre de la mobilisation des fonds nécessaires à la réalisation du financement prévu au titre de l'année 2015 des opérations de leasing mobiliers et immobiliers qui s'élèvent à 255 millions de dinars.

En effet, le besoin total du financement en ressources obligataires prévu au titre de l'année 2015 est de 60 millions de dinars.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **Dénomination de l'emprunt** : « Attijari Leasing 2015-1 »
- **Nature des titres** : Titres de créances.
- **Forme des titres** : Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Ordinaires.
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations souscrites délivrée par un intermédiaire en bourse agréé mandaté par Attijari Leasing ou par la société émettrice elle-même (un avis dans ce sens sera publié par Attijari Leasing au Bulletin Officiel du CMF).

Prix de souscription et d'émission :

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payable intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **22 avril 2015**, seront décomptés et déduits du prix de souscription.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au **22 avril 2015** soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- ✓ Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,60% brut par an ;
- ✓ Catégorie B : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,80% brut par an ;
- ✓ Catégorie C : d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,30% brut par an.

- **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :**

7,60% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis

- Suite -

- **Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :**

7,80% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

- **Pour la catégorie C d'une durée de 5 ans :**

Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,30% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 230 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois **d'avril** de l'année N-1 au mois de **mars** de l'année N.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour les deux Catégories A et C et à la troisième année pour la Catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **22 avril 2020** pour les deux Catégories A et C et le **22 avril 2022** pour la Catégorie B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **22 avril** de chaque année.

Le premier paiement des intérêts aura lieu le **22 avril 2016**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **22 avril 2016** pour les catégories A et C et le **22 avril 2018** pour la catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital sont effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Pour les obligations de la Catégorie A, ce taux est de 7,60 % l'an pour le présent emprunt.

Pour les obligations de la Catégorie B, ce taux est de 7,80% l'an pour le présent emprunt

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence.

Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de décembre 2014 (à titre indicatif) qui est égale à 4,8242%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de vie de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 7,1242%.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,30% et ce, pour un souscripteur qui conservait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

- **Durée totale:**

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de :

- ✓ 5 ans pour les deux Catégories A et C.
- ✓ 7 ans dont 2 années de grâce pour la catégorie B.

- Suite -

- **Durée de vie moyenne:**

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal, C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories de l'emprunt «Attijari Leasing 2015-1» est comme suit:

- ✓ 3 années pour les deux Catégories A et C.
- ✓ 5 années pour la catégorie B.

- **Duration de l'emprunt :**

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,732 années** pour la catégorie A et **4,273 années** pour la catégorie B.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société :

Le 07 février 2014, Fitch Ratings a confirmé les notes nationales attribuées à Attijari Leasing sur son échelle nationale qui s'établissent comme suit:

- ✓ Note à long terme : BB + (tun) ;
- ✓ Note à court terme : B (tun) ;
- ✓ Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable.

Le 14 mars 2014, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé de nouveau les mêmes notes nationales attribuées à Attijari Leasing sur son échelle nationale.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note « **BB+** » (tun) à l'emprunt objet de la présente Note d'Opération en date du **06 janvier 2015**.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente Note d'Opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée, auprès de Attijari Leasing.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations

Les porteurs des obligations peuvent se réunir en une Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires. L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des porteurs des obligations et à son représentant. Le représentant de l'Assemblée Générale des porteurs des obligations a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt «Attijari Leasing 2015-1» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par un intermédiaire en bourse qui sera désigné par Attijari Leasing ou par la société émettrice elle même (un avis dans ce sens sera publié par Attijari Leasing dans le Bulletin Officiel du CMF).

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligations y afférents.

Marché des titres

Dès la clôture des souscriptions du présent emprunt, Attijari Leasing s'engage à charger un intermédiaire en Bourse de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt

- Suite -

«Attijari Leasing 2015-1» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Attijari Leasing s'engage dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire «Attijari Leasing 2015-1 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux de fait que certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération visée par le CMF en date du 13/01/2015 sous le numéro 15-0887, du document de référence « Attijar Leasing 2014 » enregistré par le CMF en date du 19/09/2014 sous le n°14-006 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre 2014 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2015 ainsi que des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2015 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 avril 2015.

La présente note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Attijari Leasing, rue du Lac d'Annecy-1053 Les Berges du Lac et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn

Les indicateurs d'activité de Attijari Leasing relatifs au quatrième trimestre 2014 ainsi qu'au premier trimestre 2015 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet.

A V I S

COURBE DES TAUX DU 28 JANVIER 2015

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,948%		
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,953%	1 003,962
TN0008002941	BTCT 52 SEMAINES 24/02/2015		4,960%	
TN0008002958	BTCT 52 SEMAINES 24/03/2015		4,974%	
TN0008002974	BTCT 52 SEMAINES 21/04/2015		4,987%	
TN0008003006	BTCT 52 SEMAINES 01/09/2015		5,051%	
TN0008003022	BTCT 52 SEMAINES 29/09/2015		5,064%	
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"		5,070%	1 000,019
TN0008003030	BTC 52 SEMAINES 27/10/2015		5,077%	
TN0008003048	BTC 52 SEMAINES 24/11/2015		5,091%	
TN0008003055	BTC 52 SEMAINES 22/12/2015		5,104%	
TN0008003063	BTC 52 SEMAINES 26/01/2016	5,121%		
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,179%	1 003,018
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,454%	913,483
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		5,533%	995,289
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,804%	1 022,751
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"	6,046%		980,330
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		6,140%	979,963
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,161%	793,510
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,193%	978,302
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,311%	968,021
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"	6,397%		958,547
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,463%	1 027,541
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		6,473%	950,354
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"	6,543%		963,003

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2014	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	153,079	153,467	153,481		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
2 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	13,510	13,546	13,547		
3 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,995	99,887	99,889		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
4 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,392	1,395	1,396		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
5 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	37,429	37,510	37,513		
6 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	50,906	51,018	51,023		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
7 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	164,460	163,293	163,550		
8 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	578,304	575,924	577,934		
9 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,984	113,816	113,769		
10 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	125,520	125,623	125,623		
11 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	120,253	121,294	121,074		
12 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	112,606	112,312	112,324		
13 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	95,252	96,325	96,300		
14 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	134,724	131,236	130,999		
15 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	93,485	90,786	91,162		
16 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,726	102,335	102,354		
17 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,994	101,755	101,738		
18 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,994	102,155	102,137		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
19 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 439,180	1 443,812	1 445,911		
20 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 385,305	2 388,661	2 392,240		
21 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	112,115	110,312	110,124		
22 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	104,580	103,908	103,952		
23 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	130,887	130,912	131,080		
24 FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 207,035	1 217,582	1 217,177		
25 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	133,033	130,567	130,588		
26 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	16,255	16,107	16,180		
27 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 158,963	5 118,553	5 134,105		
28 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5 004,703	4 976,169	4 990,639		
29 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,329	2,328	2,324		
30 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,022	2,027	2,026		
31 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,116	1,101	1,102		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2014	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
32 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	13/05/14	4,094	108,488	108,820	108,833
33 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	14/04/14	3,727	103,995	104,261	104,270
34 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	17/04/14	3,865	106,020	106,326	106,338
35 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	26/05/14	4,080	102,733	103,041	103,052
36 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	12/05/14	4,012	103,916	104,254	104,268
37 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	26/05/14	3,612	106,837	107,068	107,077
38 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	26/05/14	4,223	104,303	104,649	104,661
39 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	05/05/14	4,127	102,996	103,275	103,285
40 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	05/05/14	3,877	103,089	103,328	103,337
41 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	23/05/14	3,802	105,095	105,372	105,381
42 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/14	3,639	102,119	102,386	102,396
43 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	19/05/14	3,906	104,165	104,479	104,490
44 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	29/05/14	3,485	104,217	104,517	104,527
45 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	21/05/14	3,888	106,676	106,985	106,997
46 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	22/04/14	3,914	105,639	105,940	105,951
47 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	02/06/14	3,121	103,337	103,608	103,618
48 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/14	3,703	102,629	102,915	102,926
49 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/14	3,802	104,702	105,011	105,022
50 SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	30/05/14	4,035	102,786	103,105	103,116
51 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	29/05/14	3,596	103,707	104,022	104,033
52 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	02/06/14	3,198	104,892	105,183	105,193
53 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	26/05/14	4,094	102,652	102,969	102,981
54 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	14/04/14	4,013	103,615	103,928	103,940
55 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	30/05/14	3,270	104,957	105,217	105,227
56 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	16/05/14	3,527	102,377	102,657	102,668

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
57	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	21/04/14	0,365	10,527	10,556	10,557
58	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	30/05/14	3,667	102,823	103,065	103,073
59	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	16/05/14	3,543	104,004	104,330	104,342
60	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	-	-	-	100,026	100,032
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
61	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	23/05/14	3,766	101,462	101,705	101,788
SICAV MIXTES								
62	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	13/05/14	0,763	65,830	65,103	65,311
63	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	26/05/14	2,427	148,724	146,458	146,666
64	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	26/05/14	24,533	1 489,820	1 480,807	1 481,604
65	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	05/05/14	3,042	113,033	112,938	113,032
66	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	05/05/14	1,820	112,063	111,532	111,670
67	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	26/05/14	0,559	85,430	85,066	85,126
68	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	19/05/14	0,409	17,176	17,234	17,234
69	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/14	6,265	272,658	275,003	274,838
70	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	30/05/14	0,950	32,349	32,027	32,073
71	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	30/05/14	26,541	2 419,706	2 387,618	2 387,613
72	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	15/05/14	2,017	78,209	76,787	76,740
73	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	13/05/14	1,369	57,858	57,836	57,770
74	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	16/05/14	1,198	100,944	99,040	98,993
75	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	16/05/14	1,014	110,547	107,237	107,119
76	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	16/05/14	0,178	97,573	94,242	94,459
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
77	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	21/04/14	0,245	11,421	11,421	11,428
78	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	21/04/14	0,152	12,387	12,453	12,461
79	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	21/04/14	0,122	15,946	15,928	15,951
80	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	21/04/14	0,273	14,845	14,926	14,943
81	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	26/05/14	0,232	13,041	12,973	12,999
82	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	26/05/14	0,083	11,559	11,490	11,508
83	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	26/05/14	0,162	10,671	10,663	10,661
84	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	26/05/14	0,259	10,723	10,746	10,747
85	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	20/05/14	1,213	127,420	127,217	127,324
86	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	20/05/14	1,739	124,932	124,362	124,229
87	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	23/05/14	0,278	11,080	10,636	10,635
88	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	05/05/14	2,642	109,024	107,452	107,208
89	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	30/05/14	0,218	20,475	20,291	20,296
90	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	20/05/14	0,202	76,592	73,902	73,783
91	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	79,825	76,749	76,615
92	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	30/05/14	2,569	98,109	97,659	97,661
93	FCP BIAT-CROISSANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	-	-	86,054	85,062	85,105
94	FCP BIAT-EQUILIBRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	-	-	98,010	96,645	96,667
95	FCP BIAT-PRUDENCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	06/05/14	0,432	104,629	104,461	104,474
96	FCP GENERAL DYNAMIQUE	CGI	30/09/13	-	-	9,319	8,961	8,964
97	FCP AL BARAKA	CGI	30/09/13	-	-	7,293	7,040	7,046
98	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-	-	105,862	102,445	102,517
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
99	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	23/04/14	1,978	103,033	104,081	104,123
100	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	23/04/14	1,018	99,614	99,614	99,865
101	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	06/05/14	3,779	140,321	140,696	140,164
102	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	23/05/14	0,124	10,578	10,274	10,200
103	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	23/05/14	2,674	122,856	121,115	119,951
104	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	23/05/14	3,295	121,140	120,701	120,112
105	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	16/05/14	1,954	104,666	104,816	104,829
106	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	16/05/14	0,103	104,777	103,817	103,574
107	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/14	2,758	177,008	178,778	181,908
108	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/14	2,876	163,377	164,976	167,417
109	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/14	5,168	144,094	145,121	146,616
110	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	11 701,904	12 010,701	12 131,463
111	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,545	18,385	18,622
112	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	134,499	134,744	135,491
113	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,934	103,400	103,451
114	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES *	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	85,902	En dissolution	En dissolution
115	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	21/05/14	0,806	117,445	117,960	121,315
116	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 818,505	8 781,054	8 758,245
117	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	30/05/14	0,098	9,085	8,945	8,990
118	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	99,599	98,512	98,506
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
119	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	-	-	-	99,894	99,779
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
120	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	30/05/14	0,041	8,892	8,786	8,844
121	CEA ISLAMIC FUND	UGFS-NA	09/12/14	-	-	99,181	98,975	98,652

* En dissolution pour expiration de la durée de vie

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

ATTIJARI PLACEMENTS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2014

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2014.

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » arrêté au 31 Décembre 2014.

Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 31 Décembre 2014, établis conformément aux normes comptables 16 et 19, approuvées par Arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission en accord avec les normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, de la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » arrêtés au 31 Décembre 2014, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos le 31 Décembre 2014.

Tunis, le 20 Janvier 2015

Le Commissaire Aux Comptes :
CMC – DFK International
Hichem AMOURI

BILAN
arrêté au 31/12/2014

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
<u>ACTIF</u>			
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	3 664 784	3 665 086
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		3 316 714	3 461 972
b - Obligations et Valeurs assimilées		348 071	203 114
c - Autres Valeurs		-	-
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		1 542 988	1 731 958
a - Placements monétaires	3-3	499 488	-
b - Disponibilités	3-11	1 043 500	1 731 958
AC 3 - Créances d'exploitation		-	-
AC 4 - Autres actifs		-	-
TOTAL ACTIF		5 207 772	5 397 044
<u>PASSIF</u>			
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3-7	22 883	47 721
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-8	102 650	110 429
TOTAL PASSIF		125 533	158 150
<u>ACTIF NET</u>			
CP 1 -Capital	3-5	5 004 355	5 147 779
CP 2 - Sommes distribuables	3-6	77 883	91 116
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		0	0
b - Sommes distribuables de l'exercice en cours		77 883	91 116
ACTIF NET		5 082 239	5 238 895
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		5 207 772	5 397 044

ETAT DE RESULTAT
Période du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2014

	Notes	Période du 01/10/2014 au 31/12/2014	Période du 01/01/2014 au 31/12/2014	Période du 01/10/2013 au 31/12/2013	Période du 01/01/2013 au 31/12/2013
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-2	4 364	176 625	2 581	471 125
a - Dividendes		-	160 494	-	454 365
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		4 364	16 132	2 581	16 761
c - Revenus des autres valeurs		-	-	-	-
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-4	454	1 790	5 410	6 150
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		4 818	178 415	7 991	477 276
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-9	-20 973	-84 648	-45 811	-211 711
REVENU NET DES PLACEMENTS		-16 156	93 768	-37 820	265 565
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-	-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-10	-4 813	-19 133	-10 413	-39 759
RESULTAT D'EXPLOITATION		-20 969	74 634	-48 232	225 806
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-676	3 249	-133 056	-134 691
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		-21 644	77 883	-181 288	91 116
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		676	-3 249	133 056	134 691
* Variation des +/- values potentielles sur titres		470 287	163 531	-752 794	-1 406 202
* +/- values réalisées sur cession des titres		18 245	130 639	633 945	759 978
* Frais de négociation		-2 683	-7 363	-19 510	-31 195
RESULTAT NET DE LA PERIODE		464 880	361 441	-186 591	-451 612

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2014

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Période du 01/10/2014 au 31/12/2014	Période du 01/01/2014 au 31/12/2014	Période du 01/10/2013 au 31/12/2013	Période du 01/01/2013 au 31/12/2013
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>				
a - Résultat d'exploitation	- 20 969	74 634	- 48 232	225 806
b - Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	470 287	163 531	- 752 794	- 1 406 202
c - +/- valeurs réalisées sur cession de titres	18 245	130 639	633 945	759 978
d - Frais de négociation de titres	- 2 683	- 7 363	- 19 510	- 31 195
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	- 83 756	-	- 163 389
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>				
a - Souscriptions	173 666	385 696	-	577 551
* Capital	124 000	274 000	-	380 000
* Régularisation des sommes non distrib.	46 366	104 458	-	193 448
* Régularisations des sommes distrib.	3 300	7 237	-	4 104
* Droits d'entrée	-	-	-	-
b - Rachats	- 241 365	- 820 037	- 7 503 518	- 7 622 710
* Capital	- 164 000	- 567 000	- 5 195 000	- 5 275 000
* Régularisation des sommes non distrib.	- 73 390	- 241 688	- 2 175 461	- 2 213 812
* Régularisation des sommes distrib.	- 3 975	- 11 349	- 133 057	- 133 898
* Droits de sortie	-	-	-	-
c - Régularisation charges capitalisées	-	-	-	-
d - Régularisation des sommes distribuables	-	-	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	397 180	- 156 656	- 7 690 109	- 7 660 160
<u>AN 4 - Actif Net</u>				
a - En début de période	4 685 059	5 238 895	12 929 004	12 899 055
b - En fin de période	5 082 239	5 082 239	5 238 895	5 238 895
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>				
a - En début de période	3 461	3 714	8 909	8 609
b - En fin de période	3 421	3 421	3 714	3 714
VALEUR LIQUIDATIVE	1 485,600	1 485,600	1 410,580	1 410,580
DIVIDENDE	-	24,533	-	18,410
AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	9,75%	7,06%	-2,80%	-4,63%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31/12/2014

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31/12/2014, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2014, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2014, ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond au coût historique des titres.

2- 3 Évaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014, à 3 664 784 Dinars contre 3 665 086 Dinars au 31/12/2013, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
<i>Coût d'acquisition</i>	2 945 334	3 114 123
- Actions et droits rattachés	2 382 074	2 847 138
- Titres OPCVM	223 260	66 985
- Obligations et valeurs assimilées	340 000	200 000
<i>Plus ou moins values potentielles</i>	711 379	547 849
- Actions et droits rattachés	710 132	549 889
- Titres OPCVM	1 247	-2 040
- Obligations et valeurs assimilées	-	-
<i>Intérêts courus sur obligations et valeurs assimilées</i>	8 071	3 114
Total	3 664 784	3 665 086

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe 1.

3-2 Note sur les revenus du portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 4 364 Dinars pour la période allant du 01/10/2014 au 31/12/2014, contre un montant de 2 581 Dinars du 01/10/2013 au 31/12/2013, et se détaillent ainsi:

Libellé	4^{ème} Trimestre 2014	31/12/2014	4^{ème} Trimestre 2013	31/12/2013
- Revenus des actions	-	102 353	-	293 462
- Revenus des Titres OPCVM	-	58 140	-	160 903
- Revenus des Obligations et valeurs assimilées	4 364	16 132	2 581	16 760
Total	4 364	176 625	2 581	471 125

3-3 Note sur les Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014, à 499 488 Dinars contre un solde nul au 31/12/2013, et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
- CD Attijari Bank sur 10 Jours du 31/12/2014 à 5,13%	499 431	-
-Intérêts courus/Certificats de dépôt	57	-
Total	499 488	-

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent pour la période allant du 01/10/2014 au 31/12/2014, à 454 Dinars contre 5 410 Dinars du 01/10/2013 au 31/12/2013, et représentent le montant des intérêts courus sur le compte courant et les certificats de dépôt.

Libellé	4^{ème} Trimestre 2014	31/12/2014	4^{ème} Trimestre 2013	31/12/2013
- Intérêts/ Compte courant	397	1 733	5 410	6 150
- Intérêts/ Certificat de dépôt	57	57	-	-
Total	454	1 790	5 410	6 150

3-5 Note sur le capital

Capital au 30/09/2014	
- Montant	4 585 531
- Nombre de titres	3 461
- Nombre d'actionnaires	12
Souscriptions réalisées	
- Montant	170 365
- Nombre de titres	124
- Nombre d'actionnaires nouveaux	
Rachats effectués	
- Montant	-237 390
- Nombre de titres	164
- Nombre d'actionnaires sortants	
Autres effets sur le capital	
- Variation des plus et moins values potentielles sur titres	470 287
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	18 245
- Frais de négociation	-2 683
Capital au 31/12/2014	
- Montant	5 004 355
- Nombre de titres	3 421
- Nombre d'actionnaires	12

3- 6 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes aux sommes distribuables de l'exercice en cours, et aux sommes distribuables des exercices antérieurs, se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
-Sommes distribuables de l'exercice en cours	77 883	91 116
-Sommes distribuables des exercices antérieurs	-	-
Total	77 883	91 116

Les sommes distribuables de l'exercice en cours et ceux des exercices antérieurs se détaillent comme suit :

Libellé	Montant	Régul. Sous-cription	Régul. Rachat	Total
-Sommes distribuables de l'exercice en cours	74 634	4 784	- 1 535	77 883
-Sommes distribuables des exercices antérieurs	-	-	-	-
Total	74 634	4 784	- 1 535	77 883

3- 7 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 22 883 Dinars contre 47 721 Dinars au 31/12/2013, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
- Gestionnaire	14 731	32 177
- Dépositaire	8 152	15 544
Total	22 883	47 721

3- 8 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014, à 102 650 Dinars contre un solde de 110 429 Dinars au 31/12/2013, détaillé comme suit :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
- Honoraires du Commissaire aux Comptes	6 289	12 849
- Dividende à payer exercice 1995	67	67
- Dividende à payer exercice 1996	13 230	13 230
- Dividende à payer exercice 1997	3 828	3 828
- Dividende à payer exercice 1998	3 159	3 159
- Dividende à payer exercice 1999	3 585	3 585
- Dividende à payer exercice 2000	66	66
- Dividende à payer exercice 2001	69	69
- Dividende à payer exercice 2002	1 078	1 078
- Dividende à payer exercice 2003	633	633
- Dividende à payer exercice 2004	6 210	6 210
- Dividende à payer exercice 2005	851	851
- Dividende à payer exercice 2006	338	338
- Dividende à payer exercice 2007	3 375	3 375
- Dividende à payer exercice 2008	134	134
- Dividende à payer exercice 2009	133	133
- Dividende à payer exercice 2010	221	221
- Dividende à payer exercice 2011	157	157
- Dividende à payer exercice 2012	129	129
- Dividende à payer exercice 2013	172	-
- CMF à payer	459	589
- Provision pour frais de l'Assemblée et JP	44 899	42 351
- TCL à régulariser	13 477	13 477
- Etat Impôt à payer	92	3 900
Total	102 650	110 429

3- 9 Note sur les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/10/2014 au 31/12/2014, à 20 973 Dinars contre 45 811 Dinars pour la même période en 2013, et se détaillent ainsi:

Libellé	4^{ème} Trimestre 2014	31/12/2014	4^{ème} Trimestre 2013	31/12/2013
- Rémunération du gestionnaire	14 731	59 455	32 177	148 702
- Rémunération du dépositaire	6 242	25 193	13 634	63 009
Total	20 973	84 648	45 811	211 711

3- 10 Note sur les autres charges

Les autres charges allant du 01/10/2014 au 31/12/2014, s'élèvent à 4 813 Dinars, contre 10 413 Dinars du 01/10/2013 au 31/12/2013, et se détaillent comme suit :

Libellé	4^{ème} Trimestre 2014	31/12/2014	4^{ème} Trimestre 2013	31/12/2013
- Rémunération d'intermédiaire et honoraire	1 260	5 000	3 025	12 000
- Redevance CMF	1 249	5 039	2 727	12 602
- Frais de publicité et publications	2 016	8 000	3 025	12 000
- Autres charges	134	310	23	72
- TCL	154	784	1 613	3 085
Total	4 813	19 133	10 413	39 759

3-11 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014, à 1 043 500 Dinars contre 1 731 958 Dinars au 31/12/2013, et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
- Avoirs en banque	1 790 334	1 676 841
- Sommes à l'encaissement	- 5 313	65 064
- Sommes à régler	- 741 921	- 15 284
- Intérêts courus/Cpte courant	400	5 337
Total	1 043 500	1 731 958

4 - AUTRES INFORMATIONS

4- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société est confiée à la société « ATTIJARI GESTION». Celle-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1.18 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'« ATTIJARI GESTION » au 31/12/2014, s'élève à 59 455 Dinars TTC.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à « ATTIJARI BANK ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'« ATTIJARI BANK » au 31/12/2014, s'élève à 25 193 Dinars TTC.

Annexe 1

PORTEFEUILLE AU 31/12/2014
(Unité : en Dinars Tunisiens)

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur Au 31/12/2014	%Actif	% Actif Net	%Capital Emis
ACTIONS & DROITS RATTACHES		2 382 074,311	3 092 207,053	59,377%	60,843%	
DA 1/15 AIR LIQUIDE 2012	5	115,190	98,250	0,002%	0,002%	0,00%
DA 1/11 AIR LIQUIDE 2013	9	259,175	205,200	0,004%	0,004%	0,00%
ASSAD	6 400	48 321,120	51 283,200	0,985%	1,009%	0,05%
ATTIJARI LEASING	16 000	349 732,818	421 136,000	8,087%	8,286%	0,75%
BIAT	2 850	179 589,950	224 451,750	4,310%	4,416%	0,02%
BNA	11 984	139 151,213	91 090,384	1,749%	1,792%	0,04%
CELLCOM	2 001	14 007,000	16 296,144	0,313%	0,321%	0,04%
DELICE HOLDING	20 500	299 300,000	310 411,000	5,961%	6,108%	0,04%
ESSOUKNA	21 085	89 501,989	132 013,185	2,535%	2,598%	0,42%
ESSOUKNA NG 2014	8 434	34 115,530	49 929,280	0,959%	0,982%	0,17%
EUROCYCLES	6 272	70 246,400	102 697,728	1,972%	2,021%	0,12%
MAGASIN GENERAL	500	15 695,000	15 936,000	0,306%	0,314%	0,00%
MIP	2 424	11 392,800	5 703,672	0,110%	0,112%	0,06%
MONOPRIX	17 500	295 587,517	383 845,000	7,371%	7,553%	0,11%
POULINA GROUP HOLDING	6 223	40 002,458	34 836,354	0,669%	0,685%	0,00%
SFBT	10 350	80 665,513	232 999,200	4,474%	4,585%	0,01%
SIMPAR	6 280	166 961,979	352 615,720	6,771%	6,938%	0,57%
SIMPAR NG 2014	1 394	33 924,384	70 954,600	1,362%	1,396%	0,13%
DA 1/8 SIMPAR 2012	1	2,793	7,000	0,000%	0,000%	0,00%
DA 2/9 SIMPAR 2014	7	37,856	73,430	0,001%	0,001%	0,00%
SITS	42 911	109 851,630	82 389,120	1,582%	1,621%	0,28%
SOMOCER	12 824	31 648,240	32 290,832	0,620%	0,635%	0,04%
SOTUVER	2 500	12 000,000	13 150,000	0,253%	0,259%	0,01%
SPDIT SICAF	21 030	146 040,126	193 980,720	3,725%	3,817%	0,08%
TUNISIE LEASING	2 000	38 000,000	42 752,000	0,821%	0,841%	0,02%
TUNIS RE	15 647	128 303,873	156 470,000	3,005%	3,079%	0,10%
TUNISIE PROFILE	8 838	28 928,088	38 162,484	0,733%	0,751%	0,02%
UBCI NG 2013	1 448	18 641,733	36 344,800	0,698%	0,715%	0,01%
DA 8/33 UBCI 2013	16	49,936	84,000	0,002%	0,002%	0,00%
OBLIGATIONS		100 000,000	101 557,041	1,950%	1,998%	
S.I.H. MOURADI 2008 TR B	5 000	100 000,000	101 557,041	1,950%	1,998%	3,57%
TITRES DE L'ETAT		240 000,000	246 513,534	4,734%	4,850%	
EMPRUNT NATIONAL	2 400	240 000,000	246 513,534	4,734%	4,850%	-
OPCVM		223 259,836	224 506,644	4,311%	4,417%	
FCP SAFA	436	46 284,761	45 751,224	0,879%	0,900%	8,39%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	1 740	176 975,075	178 755,420	3,432%	3,517%	0,15%
TOTAL GENERAL		2 945 334,147	3 664 784,272	70,371%	72,110%	



ATTIJARI VALEURS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2014

Rapport d'examen limité sur les états financiers au 31 DECEMBRE 2014

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration nous avons procédé à une revue limitée des états financiers de la société «**ATTIJARI VALEURS SICAV**» Société d'Investissement à Capital Variable pour la période allant du 01 Janvier 2014 au 31 Décembre 2014 tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 3 314 732 DT et un résultat net de la période de 190 262 DT

I.- Rapport sur les états financiers intermédiaires :

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaire ci-joints de la société «**ATTIJARI VALEURS SICAV**» comprenant le bilan au 31 Décembre 2014, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen :

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société « ATTIJARI VALEURS SICAV » arrêtés au 31 Décembre 2014 ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II.- Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Les liquidités, constituées de disponibilités, représentent au 31 Décembre 2014 41,37% de l'actif de la société « **ATTIJARI VALEURS SICAV** », soit 21,37% au delà du seuil de 20% autorisé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Tunis, le 15 Janvier 2015

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES :
FMBZ-KPMG Tunisie
Emna Rachikou

BILAN
arrêté au 31/12/2014

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
<u>ACTIF</u>			
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	1 943 469	2 278 300
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		1 698 112	2 075 186
b - Obligations et Valeurs assimilées		245 357	203 114
c - Autres Valeurs		-	-
 AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		 1 371 263	 930 090
a - Placements monétaires		-	-
b - Disponibilités	3-4	1 371 263	930 090
 AC 3 - Créances d'exploitation		 -	 -
 AC 4 - Autres actifs		 -	 -
TOTAL ACTIF		3 314 732	3 208 390
<u>PASSIF</u>			
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-7	13 519	31 106
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-8	257 946	270 630
TOTAL PASSIF		271 465	301 736
<u>ACTIF NET</u>			
CP 1 -Capital	3-5	2 993 562	2 856 782
CP 2 - Sommes distribuables	3-6	49 705	49 872
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		1	5
b - Sommes distribuables de l'exercice en cours		49 704	49 866
ACTIF NET		3 043 267	2 906 653
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		3 314 732	3 208 390

ETAT DE RESULTAT
Période du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2014

	Notes	Période du 01/10/2014 au 31/12/2014	Période du 01/01/2014 au 31/12/2014	Période du 01/10/2013 au 31/12/2013	Période du 01/01/2013 au 31/12/2013
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-2	3 083	114 302	2 581	325 294
a - Dividendes		0	101 274	0	308 534
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		3 083	13 028	2 581	16 761
c - Revenus des autres valeurs		0	0	0	0
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-3	310	1 244	2 975	3 685
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		3 393	115 546	5 556	328 980
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-9	-12 302	-48 962	-29 889	-145 009
REVENU NET DES PLACEMENTS		-8 909	66 584	-24 333	183 971
<u>PR 3 - Autres produits</u>		0	0	0	0
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-10	-4 343	-16 867	-7 936	-30 938
RESULTAT D'EXPLOITATION		-13 252	49 717	-32 268	153 033
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		4	-13	-98 038	-103 167
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		-13 248	49 704	-130 306	49 866
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-4	13	98 038	103 167
* Variation des +/- values potentielles sur titres		220 520	354	-430 523	-976 716
* +/- values réalisées sur cession des titres		49 170	144 818	369 538	563 291
* Frais de négociation		-1 865	-4 627	-15 293	-23 382
RESULTAT NET DE LA PERIODE		254 573	190 262	-108 547	-283 774

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2014
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Période du 01/10/2014 au 31/12/2014	Période du 01/01/2014 au 31/12/2014	Période du 01/10/2013 au 31/12/2013	Période du 01/01/2013 au 31/12/2013
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant</u>				
<u>des opérations d'exploitation</u>				
a - Résultat d'exploitation	- 13 252	49 717	- 32 268	153 033
b - Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	220 520	354	- 430 523	- 976 716
c - +/- valeurs réalisées sur cession de titres	49 170	144 818	369 538	563 291
d - Frais de négociation de titres	- 1 865	- 4 627	- 15 293	- 23 382
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	- 49 841	-	- 134 722
<u>AN 3 -Transaction sur le capital</u>				
a - Souscriptions	10 074	10 074	-	61 719
* Capital	7 300	7 300	-	40 000
* Régularisation des sommes non distribuables.	2 563	2 563	-	20 880
* Régularisations des sommes distribuables.	211	211	-	839
* Droits d'entrée	-	-	-	-
b - Rachats	- 10 382	- 13 882	- 5 621 226	- 5 921 343
* Capital	- 7 300	- 9 800	- 3 863 200	- 4 064 700
* Régularisation des sommes non distribuables.	- 2 875	- 3 829	- 1 659 978	- 1 752 628
* Régularisation des sommes distribuables.	- 207	- 253	- 98 047	- 104 016
* Droits de sortie	-	-	-	-
c - Régularisation charges capitalisées	-	-	-	-
d - Régularisation des sommes distribuables	-	-	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	254 264	136 613	- 5 729 773	- 6 278 120
<u>AN 4 - Actif Net</u>				
a- En début de période	2 789 002	2 906 653	8 636 426	9 184 773
b - En fin de période	3 043 267	3 043 267	2 906 653	2 906 653
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>				
a- En début de période	20 523	20 548	59 180	60 795
b - En fin de période	20 523	20 523	20 548	20 548
VALEUR LIQUIDATIVE	148,286	148,286	141,457	141,457
DIVIDENDE DISTRIBUE	-	2,427	-	2,216
AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	9,12%	6,54%	-3,07%	-4,90%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtées au 31/12/2014

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31/12/2014 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2014, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2014 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond au coût historique des titres.

2- 3 Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. La valeur de sortie des placements est déterminée par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 1 943 469 DT contre 2 278 300 DT au 31/12/2013, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
Coût d'acquisition	14 55 642	1 793 069
- Actions et droits rattachés	1 082 906	1 526 084
- Titres OPCVM	132 736	66 985
- Obligations et valeurs assimilées	240 000	200 000
Plus ou moins values potentielles	482 470	482 117
- Actions et droits rattachés	482 132	484 157
- Titres OPCVM	338	-2 040
Intérêts courus sur Obligations et valeurs assimilées	5 357	3 114
Total	1 943 469	2 278 300

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe I.

Désignation du Titre	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2014	% Actif	Nombre d'actions	% K EMIS
ACTIONS & DROITS RATTACHES						
		1 082 905,701	1 565 037,898	47,215%		
DA 1/15 AIR LIQUIDE 2012	5	115,190	98,250	0,003%	1 211 282	0,000%
DA 1/11 AIR LIQUIDE 2013	9	259,175	205,200	0,006%	1 211 282	0,001%
ASSAD	5 250	43 988,356	42 068,250	1,269%	12 000 000	0,044%
ATTIJARI LEASING	9 500	154 452,904	250 049,500	7,544%	2 125 000	0,447%
BIAT	1 920	121 893,946	151 209,600	4,562%	17 000 000	0,011%
BNA	3 000	38 057,434	22 803,000	0,688%	32 000 000	0,009%
CELLCOM	2 146	15 022,000	17 477,024	0,527%	4 461 532	0,048%
ESSOUKNA	16 000	59 097,467	100 176,000	3,022%	5 050 500	0,317%
ESSOUKNA NG 2014	6 400	22 352,000	37 888,000	1,143%	5 050 500	0,127%
MAGASIN GENERAL	300	9 417,000	9 561,600	0,288%	11 481 250	0,003%
MIP	1 752	8 234,400	4 122,456	0,124%	4 398 937	0,040%
MONOPRIX	9 000	149 250,849	197 406,000	5,955%	16 641 144	0,054%
SFBT	5 958	49 838,762	134 126,496	4,046%	90 000 000	0,007%
SIMPAR	3 542	111 482,528	198 879,758	6,000%	1 100 000	0,322%
SIMPAR NG 2014	786	22 969,278	40 007,400	1,207%	1 100 000	0,071%
DA 2/9 SIMPAR 2014	5	32,470	52,450	0,002%	900 000	0,001%
SITS	4 761	12 632,151	9 141,120	0,276%	15 600 000	0,031%
SOMOCER	7 500	18 375,000	18 885,000	0,570%	31 169 600	0,024%
SOTUVER	2 100	10 080,000	11 046,000	0,333%	21 802 880	0,010%

SPDIT SICAF	13 200	80 153,747	121 756,800	3,673%	28 000 000	0,047%
TUNISIE LEASING	1 943	37 091,755	41 533,568	1,253%	8 600 000	0,023%
DA3/83TUNISIE LEASING2014	3	2,016	2,040	0,000%	8 600 000	0,000%
TUNIS RE	8 500	69 699,388	85 000,000	2,564%	15 000 000	0,057%
TUNISIE PROFILE	9 527	30 741,419	41 137,586	1,241%	45 000 000	0,021%
UBCI NG 2013	1 208	17 609,922	30 320,800	0,915%	20 001 529	0,006%
DA 8/33 UBCI 2013	16	56,544	84,000	0,003%	20 001 529	0,000%

OPCVM		132 735,694	133 074,274	4,01%		
--------------	--	--------------------	--------------------	--------------	--	--

FCP SAFA	436	46 284,761	45 751,224	1,380%	5 196	8,391%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	850	86 450,933	87 323,050	2,634%	1 194 924	0,071%

TITRES EMIS PAR L'ETAT		140 000,000	143 799,562	4,34%		
-------------------------------	--	--------------------	--------------------	--------------	--	--

EMPRUNT NATIONAL	1 400	140 000,000	143 799,562	4,338%		NS
------------------	-------	-------------	-------------	--------	--	----

OBLIGATIONS		100 000,000	101 557,041	3,06%		
--------------------	--	--------------------	--------------------	--------------	--	--

S.I.H. MOURADI 2008 TR (B)	5 000	100 000,000	101 557,041	3,064%	140 000	3,571%
----------------------------	-------	-------------	-------------	--------	---------	--------

TOTAL PORTEFEUILLE TITRE		1 455 641,395	1 934 468,775	58,63%		
---------------------------------	--	----------------------	----------------------	---------------	--	--

3-2 Note sur les revenus du Portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 3 083 DT pour la période allant du 01/10/2014 au 31/12/2014 contre un montant de 2 581 DT pour la même période en 2013, et se détaillent ainsi :

Libellé	4ème Trimestre 2014	31/12/2014	4ème Trimestre 2013	31/12/2013
- Revenus des actions et droits rattachés	-	63 208	-	195 512
- Revenus des Titres OPCVM	-	38 066	-	113 021
- Revenus des Obligations et valeurs assimilées	3 083	13 028	2 581	16 761
Total	3 083	114 302	2 581	325 294

3-3 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10/2014 au 31/12/2014, à 310 DT contre 2975 DT pour la même période en 2013, et représente le montant des intérêts courus sur le compte courant.

Libellé	4ème Trimestre 2014	31/12/2014	4ème Trimestre 2013	31/12/2013
- Intérêts/ compte courant	310	1 244	2 975	3 685
Total	310	1 244	2 975	3 685

3- 4 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 1 371 263 DT contre 930 090 DT au 31/12/2013 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
- Avoirs en banque	1 377 031	827 357
- Sommes à l'encaissement	-3 249	108 636
- Sommes à régler	-2 827	-8 877
- intérêts sur compte courant	308	2 974
Total	1 371 263	930 090

3-5 Note sur le capital

- Capital au 30/09/2014

- Montant	2 726 049
- Nombre de titres	20 523
- Nombre d'actionnaires	50

Souscriptions réalisées

- Montant	9 863
- Nombre de titres	730
- Nombre d'actionnaires nouveaux	1

Rachats effectués

- Montant	-10 175
- Nombre de titres	730
- Nombre d'actionnaires sortants	1

Autres effets s/capital

- Variation des plus et moins values potentielles sur titres	220 520
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	49 170
- Frais de négociation	-1 865

- Capital au 31/12/2014

- Montant	2 993 562
- Nombre de titres	20 523
- Nombre d'actionnaires	50

3- 6 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes aux sommes distribuables de l'exercice en cours et aux sommes distribuables des exercices antérieurs se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
Sommes distribuables de l'exercice en cours	49 704	49 867
Sommes distribuables des exercices antérieurs	1	5
Total	49 705	49 872

Les sommes distribuables de l'exercice en cours et ceux des exercices antérieurs se détaillent comme suit :

Libellé	Montant	Régul. Souscriptions	Régul. Rachats	Total
Sommes distribuables de l'exercice en cours	49 717	211	-224	49 704
Sommes distribuables des exercices antérieurs	1	-	-	1
Total	49 718	211	-224	49 705

3- 7 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 13 519 DT contre un solde de 31 106 DT au 31/12/2013, détaillé comme suit :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
-Gestionnaire	8 641	20 994
-Dépositaire	4 878	10 112
Total	13 519	31 106

3- 8 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 257 946 DT contre un solde de 270 630 DT au 31/12/2013 détaillé comme suit :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
- Honoraires du Commissaire aux Comptes	7 038	8 849
- Dividende à payer exercice 1998	15 037	15 037
- Dividende à payer exercice 1999	11 556	11 556
- Dividende à payer exercice 2000	13 358	13 358
- Dividende à payer exercice 2001	15 514	15 514
- Dividende à payer exercice 2002	15 041	15 041
- Dividende à payer exercice 2003	19 837	19 837

- Dividende à payer exercice 2004	26 980	26 980
- Dividende à payer exercice 2005	7 249	7 249
- Dividende à payer exercice 2006	5 866	5 866
- Dividende à payer exercice 2007	8 881	8 881
- Dividende à payer exercice 2008	5 746	24 591
- Dividende à payer exercice 2009	13 696	13 769
- Dividende à payer exercice 2010	10 283	10 404
- Dividende à payer exercice 2011	8 334	8 431
- Dividende à payer exercice 2012	7 772	7 894
- Dividende à payer exercice 2013	8 965	-
- CMF à payer	269	350
- Provision pour frais de l'Assemblée et JP	44 019	42 026
- TCL à régulariser	12 423	12 423
- Etat à payer	82	2 574
Total	257 946	270 630

3-9 Note sur les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements totalisent du 01/10/2014 au 31/12/2014 12 302 DT contre 29 889 DT pour la même période en 2013 et se détaillent ainsi :

Libellé	4ème Trimestre 2014	31/12/2014	4ème Trimestre 2013	31/12/2013
- Rémunération du gestionnaire	8 641	34 390	20 993	101 852
- Rémunération du dépositaire	3 661	14 572	8 896	43 157
Total	12 302	48 962	29 889	145 009

3-10 Note sur les autres charges

Les autres charges s'élèvent sur la période du 01/10/2014 au 31/12/2014 à 4 343 DT, contre 7 936 DT à la même période en 2013 et se détaille comme suit :

Libellé	4ème Trimestre 2014	31/12/2014	4ème Trimestre 2013	31/12/2013
- Rémunération d'intermédiaire et honoraire	1 260	5 000	2 017	8 000
- Redevance CMF	732	2 914	1 779	8 632
- Frais de publicité et publications	2 017	8 000	3 025	12 000
- Services Bancaire et Autres charges	134	316	23	72
- TCL	200	637	1 092	2 234
Total	4 343	16 867	7 936	30 938

4 - AUTRES INFORMATIONS

4- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société est confiée à « Attijari Gestion » gestionnaire à partir du 01/01/2009. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,18% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'« Attijari Gestion » au 31/12/2014 s'élève à 34 390 DT TTC.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à Attijari Bank. En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'Attijari Bank au 31/12/2014 s'élève à 14 572 DT TTC.